

QUESTION 15

QUELLES SONT LES ŒUVRES DE LA PROVIDENCE DIVINE?

Réponse : les œuvres de la providence divine consistent à conserver (1) et à gouverner d'une manière très sainte (2), très sage (3) et toute-puissante toutes ses créatures et toutes leurs actions (4).

1. *Le Fils est le reflet de sa gloire et l'empreinte de sa personne, et il soutient toutes choses par sa parole puissante* (Hébreux 1.3).
2. *L'Éternel est juste dans toutes ses voies, et miséricordieux dans toutes ses œuvres* (Psaume 145.17).
3. *Que tes œuvres sont en grand nombre, ô Éternel! Tu les as toutes faites avec sagesse. La terre est remplie de tes biens* (Psaume 104.24).

Cela aussi vient de l'Éternel des armées; admirable est son conseil, et grande est sa sagesse (Ésaïe 28.29).

4. *L'Éternel a établi son trône dans les cieux, et son règne domine en toutes choses* (Psaume 103.19).

Ne vend-on pas deux passereaux pour un sou? Cependant, il n'en tombe pas un à terre sans la volonté de votre Père. Et même vos cheveux sont tous comptés. Ne craignez donc point : vous valez plus que beaucoup de passereaux (Matthieu 10.29-31).

Tout ce que Dieu a appelé à l'être demeure sous l'entière dépendance de celui-ci pour son existence. Par son œuvre de providence, Dieu préserve et conduit souverainement dans sa sagesse suprême l'univers qu'il a créé (Ps 103.19; Hé 1.3; Mt 10.29-31), accomplissant ainsi ce qu'il a décrété de toute éternité selon son bon plaisir (Ps 135.6; És 55.10-11). Son contrôle est sans faille et ne laisse aucune place au hasard. Pour accomplir son dessein, Dieu se sert habituellement de moyens naturels qu'il dirige surnaturellement selon son bon vouloir (De 11.13-15; Ju 2.16; Pr 21.1; 1 Rois 11.14; Jé 50.9; Ha 1.6; 1 Ti 5.23). Cependant, lorsqu'il le trouve bon et pour sa

gloire, il use aussi de miracles et de prodiges (en suspendant ou en transcendant les lois de la nature).

La providence divine s'étend à toutes les actions de ses créatures (Ge 45.7-8; Pr 16.9; 21.1). À cet effet, son peuple jouit d'une attention et de soins tout particuliers (De 11.11-12; Pr 2.7-8; És 43.1-7, 14; Rm 8.28; Ép 1.11, 22-23; 3.10-11; 1 Ti 4.10).

La providence divine demeure à bien des égards mystérieuse et incompréhensible (Ps 43.2; 44.24; 88.15; Ha 1.13; Ro 11.33-36).

Dieu agit providentiellement pour sa propre gloire (És 48.11; 63.14).